Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 43 (2006)
Heft: 1712

Titelseiten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Domaine Public

domainepublic.ch

Entreprendre, malgré les banques

Les prêts de l'Association solidarité et création d'entreprises (ASECE), fondée par Georges Aegler à Lausanne, sauvent les laissés pour compte de la finance officielle. Les histoires recueillis racontent la vitalité d'entrepreneurs obstinés et compétents, à l'image de l'ancien capitaine d'industrie.

Ana-Paula Colaco bute contre l'indifférence, voire la suffisance, des banques. Fondés de pouvoir et conseillers à la clientèle «cassent» son projet de reprendre un institut de beauté à la vallée de Joux. On lui promet une faillite rapide, surtout au Sentier, fraction de Le Chenit qui compte moins de 5000 habitants dispersés dans la vallée, au bout du monde pour certains. D'autres exigent une garantie équivalant au montant demandé. Pourtant, elle ne manque ni de volonté ni de compétences. Elle court les formations et les techniques, jusqu'à Paris ou Milan, à l'affût des dernières nouveautés. Heureusement l'ASECE, dont elle apprend l'existence par ouï-dire, et Georges Aegler, architecte et cheville ouvrière de la fondation, lui assurent confiance et crédit contre le veto des experts.

Arrivée au Sentier à l'âge de vingt ans du Portugal, elle gagne sa vie dans les restaurants de la région. En même temps, elle devient esthéticienne à ses frais et sur son temps libre. Puis Ana-Paula s'installe à Lausanne, caissière à la cantine d'un centre de formation de l'UBS et stagiaire dans un centre d'esthétique, avant de lancer son entreprise huit ans plus tard.

Après un démarrage difficile - une amie lui prête les cent francs destinés au fonds de caisse - *Océan beauté* séduit rapidement indigènes et vacanciers malgré la présence de deux autres instituts au Sentier. La maison en location, où elle travaille et habite, draine les clients à longueur de journée. De la tête aux pieds, il y a des soins pour le corps entier. Et un solarium en self-service «bronze» été comme hiver, pour cinq francs la séance. L'engin vaut 30000 francs, amortis en moins de deux ans. Tout comme l'emprunt de l'ASECE, flanqué d'une assurance vie en guise de garantie, qui sera remboursé au printemps de l'année prochaine.

Au terme de son bail, en 2008, Ana-Paula Colaco rêve d'un centre de bien-être, d'hydrothérapie, de spas - *salus per aquam* ou la santé à travers l'eau. Dans une ferme rénovée au bord du lac ou en collaboration avec un hôtel du coin. Il faudra alors retourner à la banque demander un crédit, malgré la peur et les mauvais souvenirs.

(md) Suite de l'article à la page 7

Sommaire

L'initiative fiscale du Parti socialiste devrait freiner la sous-enchère pratiquée par quelques cantons abuseurs. *page 2*

La majorité des caisses de prévoyance professionnelle brillent par leur opacité. *page 3*

Le canton de Vaud peine à reconnaître l'importance des nouvelles communautés religieuses. *page 4*

Le seco tarde à certifier la force obligatoire des conventions collectives. *page 5*

La démocratie participative entre Ségolène Royal et la fête à la santé du vin nouveau. *page 7*

LPP

Réserver la gestion des avoirs de la prévoyance professionnelle aux seules fondations sans but lucratif et pousser à la concentration des caisses autonomes.
Ces deux réformes amélioreraient sensiblement le rendement des avoirs des assurés. De quoi rendre superflues les réductions de rentes préconisées par le Conseil fédéral.

Edito page 3

JAA 1002 Lausanne
Annoncer les rectifications d'adresses

1er décembre 2006
Domaine Public no 1712
Depuis quarante-trois ans,
un regard différent sur l'actualité